



Association Cognaçaise d'Etudes et de Recherches Sous-Marines
Les récollets, 53 rue d'Angoulême, 16100 Cognac
Agrée Jeunesse et Sports n°16S252 / Affilié FFESSM N°02160074

Procès-verbal du Comité Directeur du 07 décembre 2022 à 20h00
au local de l'ancienne piscine à Cognac

L'ordre du jour a été adressé aux membres du comité directeur et aux responsables des commissions.

La réunion est présidée par Pascal CHARLIER.

Présents :

Membres : Pascal CHARLIER, Romain DEVILLERS, Jean-Michel FAURE, Corinne LAGRAVE, Yves LEMAITRE, Stéphane NAVAUD, Maria PANNAUD, Julien PELLERIN, Alban PETITEAUX, Ingrid ROSSIGNOL, Nicolas SIMON, Corinne THOMAS, Cathleen VIAUD.

Présidents de commissions : Carole BREDAS, Bernard SABOURAUD

Absents excusés : Christian COUSSEAU, Jean-Marc JOSSE, Émerick MIALET, Éric PANNAUD

Ordre du jour :

- Présidents des commissions
- AG Codep16
- Ténérife
- N2 Michaël
- Été actif 2023
- Questions diverses

1) Présidence des commissions

- Commission PSP : Émerick MIALET se représente à la présidence, secondé par Jean-Marc JOSSE.
- Commission Apnée : Bernard SABOURAUD se représente à la présidence.
Il faudra former des initiateurs pour le second sur les formations. Pour accéder à la formation de MEF1 il faut passer par le niveau expert actuellement proposé sur Bordeaux à raison de 3 cours le soir en semaine et d'un stage milieu naturel.
- Commission biologie sous-marine : Personne ne se présente pour la présidence mais Carole BREDAS se propose de véhiculer les informations. Le CODEP 16 va organiser un stage de formation par Romuald GABARD.
- Commission Nage avec palmes : Clélia HERSIGNY se représente à la présidence et Romain DEVILLERS secondera. Elle prendra en charge la nage avec palmes orientée vers les compétitions, et Romain se propose à la mise en forme et entraînement pour le passage des diplômes.

- Commission Technique : Éric PANNAUD se représente à la présidence, secondé par Corinne THOMAS.
- Commission Photo Subaquatique : Carole BREDAS se représente à la présidence. Elle proposera des initiations en piscine pour la prise en main des appareils.
- Commission Animation : poste à pourvoir. Question sur la nécessité d'avoir une présidence ou ouvrir aux personnes selon les événements à organiser.
- Commission Sortie : Jean-Michel FAURE se représente à la présidence. Les bonnes volontés sont les bienvenues, toute personne peut proposer et organiser des sorties ou voyages.
- Commission Médicale : Corinne THOMAS se représente à la présidence. Elle propose de faire des formations RIFAP pour au minimum de personnes et du recyclage pour ceux qui le souhaitent. La durée de formation est de 14h, cela pourrait se faire avec de la convivialité après la formation pour inciter les licenciés à s'inscrire. Le recyclage des cadres est fortement recommandé en milieu naturel. Le référent COVID (Stéphane NAVAUD) est intégré à la commission médicale.
- Commission SOUTERRAINE : Pascal CHARLIER se représente à la présidence. Pas d'encadrant au niveau du club. Jean-Christophe DUBOIS va proposer des initiations et formations.
- Référent TIV : Christian COUSSEAU se représente en tant que référent.
- Commission Matériel : Yves LEMAITRE se représente à la présidence avec Jean-Marc JOSSE et Cathleen VIAUD pour le seconder.

2) AG Codep16

Elle est prévue vendredi 9 décembre 20h à Cognac Salle Jules FERRY. Pascal CHARLIER s'y rendra avec Ingrid ROSSIGNOL. L'ACERS est missionné pour organiser la restauration après AG pour 25 personnes.

3) Sortie Ténérife

A ce jour, la sortie comptabilise 11 inscrits en qualité de plongeurs et deux accompagnants. Jean-Michel va individuellement inviter les participants à prendre leur billet d'avion. Pascal CHARLIER propose que les participants versent le montant de la totalité de l'hébergement au club qui avancera au prestataire.

4) Formation N2 de Michael PERIER

Michael PERIER n'a pas validé sa formation théorique N2 lors de la dernière session. Partant faire de la plongée début 2023, il souhaiterait refaire l'examen avant son départ. Pascal propose de lui refaire son examen durant la fermeture de la piscine X'EAU. L'organisation pour les encadrants est difficile à mettre en place, il est décidé de soumettre la décision au président de la commission technique.

5) ETE ACTIF 2023

Le Grand Cognac et AILAN sont les deux grandes entités. AILAN a déjà contacté le président.

La question du véhicule est toujours en cours pour le transport des blocs. A ce jour, il n'y a pas de solution. AILAN a proposé de rembourser les frais de route au réel. Sans participation à l'été actif, les élus peuvent avoir une image détériorée du club. Nicolas propose qu'AILAN transporte les blocs, ou que l'ACERS loue un camion et se fait rembourser.

6) Questions diverses

Son et Lumière fait une réception avec l'ensemble des partenaires à la Ribaudière vendredi 9 décembre à 19h. Yves LEMAITRE se propose pour représenter le club.

La base fédérale d'HENDAYE a fait l'acquisition d'un zodiac de 18 places et le loue aux clubs. Une formation est proposée pour les moniteurs ou dirigeants pour prendre en main le bateau et pour en profiter en location par la suite. Plusieurs dates prévues dont le 10 & 11 juin 2023.

La liste de diffusion des mails est mise à jour avec les nouveaux adhérents mais les anciens sont toujours dans la liste. Pascal souhaite l'épurer pour le 31 décembre 2022 avec essentiellement les adhérents en cours.

Le président rappelle qu'il est souhaitable que le directeur de bassin fasse part de ses remarques avec les moniteurs de façon confidentielle sans mettre les pratiquants à parti. Il serait important que les moniteurs et directeurs de bassin s'entendent et communiquent sur le déroulé de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Signature du Président
Pascal CHARLIER

et de la secrétaire
Corinne LAGRAVE

